

**BREVET D'ÉTUDES
PROFESSIONNELLES**

NOR : MENE0201068A
RLR : 543-0α

ARRÊTÉ DU 24-4-2002
JO DU 3-5-2002

MEN
DESCO A7

Organisation et horaires d'enseignement dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant aux BEP

*Vu D. n° 87-851 du 19-10-1987 mod. ; A. du 10-7-1992 ;
A. du 17-7-2001 ; avis du CIC du 12-2-2002 ; avis du
CSE du 14-3-2002*

Article 1 - L'annexe II intitulée "Rattachement des brevets d'études professionnelles aux grilles horaires" de l'arrêté du 17 juillet 2001 susvisé est **remplacée** par l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 - Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 avril 2002
Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

*Nota - L'arrêté et ses annexes seront disponibles au
CNDP, 13, rue du Four, 75006 Paris, ainsi que dans les
CRDP et CDDP.*

Annexe I

RATTACHEMENT DES BREVETS D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (*) AUX GRILLES HORAIRES DE L'ARRÊTÉ DU 17-7-2001

INTITULÉ DU DIPLOME	GRILLE HORAIRE DE RÉFÉRENCE								
	SECTEUR PRODUCTION			SECTEUR SERVICES					
Grille n°	1	2	3	4	5	6	7	8	9
- Agent en assainissement radioactif	S								
- Agent de maintenance de matériels	S								
- Alimentation									E
- Bâtiment : métaux, verre et matériaux de synthèse			E						
- Bioservices		S							
- Bois et matériaux associés		E							
- Carrières sanitaires et sociales							E		
- Carrosserie			E						

** Ne sont pas concernés par cet arrêté les brevets d'études professionnelles "maritime - cultures marines" et BEPA (secteur de l'agriculture).*

INTITULÉ DU DIPLOME	GRILLE HORAIRE DE RÉFÉRENCE								
	SECTEUR PRODUCTION			SECTEUR SERVICES					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Grille n°								
- Mise en œuvre des matériaux, option céramiques	S								
- Mise en œuvre des matériaux, option matériaux métalliques moulés	S								
- Mise en œuvre des matériaux, option plastiques et composites	S								
- Mise en œuvre des matériaux, option matériaux textiles (première session 2002)	S								
- Optique-lunetterie	S								
- Outillages (dernière session 2003 pour dominantes OMM et OODE)	S								
- Outillages (autres dominantes)	S								
- Productique mécanique, option décolletage			E						
- Productique mécanique, option usinage (dernière session 2003)	S								
- Réalisation d'ouvrages chaudronnés et structures métalliques	S								
- Techniques du toit		S							
- Travaux publics			E						
- Vente action marchande					E				
Durée des périodes en entreprise (en nombre de semaines)									
sur le cycle	3	5	8	3	6	3	8	8	8
seconde professionnelle	3	2	2	3	2	3	2	2	4
terminale	0	3	6	0	4	0	6	4	6

S Stage non évalué
E PFE évaluée par CCF